

Séance ordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 8 avril 2024 à 19 h

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Ouverture de la séance

Opening of the sitting

10.02 Questions

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Période de questions du public

Public question period

10.03 Ordre du jour

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Que soit adopté tel que soumis l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro du 8 avril 2024.

That be adopted as submitted the agenda of the Borough of Pierrefonds-Roxboro Council regular sitting of April 8, 2024.

10.04 Procès-verbal

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Que soit approuvé le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 4 mars 2024, à 19 h, tel que soumis aux membres du conseil avant la présente séance et versé aux archives de l'arrondissement.

That be approved the minutes of the regular Borough council sitting held on March 4, 2024, at 7 p.m., as submitted to the members of the Council prior to the present sitting and filed in the archives of the Borough.

20 – Affaires contractuelles

20.01 Autres affaires contractuelles

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1244911001

Que le conseil accorde une subvention avec convention à l'organisme à but non lucratif qui administre les piscines de quartier sur le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, soit Piscine Thorndale inc. pour un montant de 41 000 \$, taxes incluses, payable à même le budget de fonctionnement 2024, pour couvrir les frais administratifs fixes, d'entretien et de travaux mineurs. Que monsieur Jay-Sun Richard, chef de division, Sports, Loisirs et Installations, soit autorisé à signer la convention avec l'organisme au nom de l'arrondissement.

That the council grant subsidies with agreements to the non-profit organization who manages neighbourhood pools on the Borough of Pierrefonds-Roxboro territory, Piscine Thorndale inc. for an amount of \$41,000, taxes included, paid from the 2024 operating budget, in order to cover the fixed administrative fees, maintenance and minor work costs. That Mr. Jay-Sun Richard, division head, Sports, Leisure and Installations, be authorized to sign the agreement with the organization on behalf of the Borough.

20.02 Autres affaires contractuelles

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1244911002

Que le conseil d'arrondissement octroie un contrat de service à l'organisme à but non lucratif Groupe uni des éducateurs naturalistes et professionnels en environnement (GUEPE) pour la saison 2024 au montant de 53 580 \$, taxes incluses, provenant du budget de fonctionnement 2024, pour la gestion et la mise en valeur du parc des Anciens-Combattants (anciennement nommé port de plaisance de Pierrefonds-Roxboro) situé au 155, rue Rose. Que soit approuvée une convention de service entre l'organisme et la Ville de Montréal, établissant les modalités et les conditions du contrat au montant maximal de 53 580 \$, taxes incluses, et autoriser monsieur Jay-Sun Richard, chef de division, Sports, Loisirs et Installations, à signer la convention au nom de la Ville.

That the Borough Council grant a service contract to the non-profit organization Groupe uni des éducateurs-naturalistes et professionnels en environnement (GUEPE) for the 2024 season in the amount of \$53,580 from the 2024 operating budget for the management and enhancement of des Anciens-Combattants park (formerly named marina of Pierrefonds-Roxboro) located at 155, rue Rose. That be approved a service agreement between the organization and the Ville de Montréal, thus establishing the terms and conditions of the contract at a maximum amount of \$53,580, taxes included, and authorize Mr. Jay-Sun Richard, division head, Sports, Leisure and Installations, to sign the agreement on behalf of the City.

20.03 Autres affaires contractuelles

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1244911003

Que le conseil d'arrondissement autorise l'octroi d'une subvention avec convention au montant maximal de 10 000 \$ pour la saison 2024 à Tennis Roxboro pour l'entretien de cinq (5) terrains de tennis en terre battue pour la saison estivale 2024, à même le budget de fonctionnement 2024. Que monsieur Jay-Sun Richard, chef de division, Sports, Loisirs et Installations ou son représentant, soit autorisé à signer la convention au nom de la Ville.

That the Borough Council authorize the granting of a subsidy with agreement in the maximum amount of \$10,000 for the 2024 season to Tennis Roxboro for the maintenance of five (5) clay tennis courts for the 2024 summer season, from the 2024 operating budget. That Mr. Jay-Sun Richard, division head, Sports, Leisure and Installations or its representative, be authorized to sign the agreement on behalf of the City.

20.04 Appel d'offres sur invitation

CA Direction des travaux publics - 1249916004

Que le conseil octroie le contrat ST-24-08 au plus bas soumissionnaire conforme, Location d'équipement Battlefield au montant forfaitaire de sa soumission, soit : 67 021,92 \$, taxes incluses, pour la location de six (6) pompes auto-amorçantes avec remorque pour l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Que le conseil d'arrondissement autorise une dépense de 67 021,92 \$, taxes incluses, à même le surplus budgétaire.

That the council grant contract ST-24-08 to the lowest compliant tenderer, Location d'équipement Battlefield for the set price of its tender, to wit: \$67,021.92, taxes included, for self-priming pumps with trailer for the Borough of Pierrefonds-Roxboro. That the Borough Council authorize an expense of \$67,021.92, taxes included, from the budgetary surplus.

20.05 Appel d'offres public

CA Direction des travaux publics - 1249916005

Que le conseil octroie le contrat 24-20373 à Sodem inc. au montant de sa soumission, soit : 201 078,64 \$, taxes incluses, pour les services techniques pour deux piscines de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro (Valleycrest et Versailles), incluant l'ouverture, la fermeture et le contrôle de la qualité de l'eau, pour les périodes estivales 2024 et 2025 avec une saison en option de renouvellement, soit pour la période estivale 2026. Que le conseil d'arrondissement autorise une dépense totale de 221 071,55 \$, taxes incluses, dont 201 078,64 \$, taxes incluses pour le contrat de l'entrepreneur et 19 992,91 \$, taxes incluses, pour les contingences.

That the council grant contract 24-20373 to Sodem inc. in the amount of its tender, to wit: \$201,078.64, taxes included, for technical services for two swimming pools in the Borough of Pierrefonds-Roxboro (Valleycrest and Versailles), including opening, closing and water quality control, for the 2024 and 2025 summer periods, with a renewal option for one season, for the 2026 summer period. That the Borough Council authorize a total expense of \$221,071.55, taxes included, to wit \$201,078.64, taxes included for the contractor's contract and \$19,992.91, taxes included, for the contingencies.

20.06 Subvention - Contribution financière

CA Bureau du directeur d'arrondissement - 1242155007

Que le conseil d'arrondissement autorise l'achat de deux (2) billets « Or » au coût total de 400 \$, à même le budget de fonctionnement 2024, pour le spectacle-bénéfice annuel de la Salle Pauline-Julien qui aura lieu le jeudi 18 avril 2024 et autoriser madame Catherine Clément-Talbot, conseillère de la Ville - district du Cap-Saint-Jacques et madame Louise Leroux, conseillère d'arrondissement - district du Bois-de-Liesse, à y assister.

That the Borough council authorize the purchase of two (2) "Gold" tickets at a total cost of \$400, from the 2024 operating budget, for the annual benefit evening at Salle Pauline-Julien to be held on Thursday, April 18, 2024, and authorize Mrs. Catherine Clément-Talbot, City Councillor - Cap-Saint-Jacques district, and Mrs. Louise Leroux, Borough Councillor - Bois-de-Liesse district, to attend this event.

20.07 Appel d'offres public

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1246936005

Que soit annulé le processus d'appel d'offres ST-24-09 pour les travaux de fourniture et d'installation de plaques commémoratives et travaux connexes dans divers sites de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, puisque aucune soumission n'a été reçue.

That be cancelled the tendering process ST-24-09 for the supply and installation of commemorative plaques and related works at various sites in the Borough of Pierrefonds-Roxboro, since no tenders were received.

20.08 Autres affaires contractuelles

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1241294004

Que le conseil d'arrondissement autorise la Direction - Culture, Sports, Loisirs et Développement social, à acheter cent dix (110) bracelets donnant accès aux manèges Amusement Fun Show dans le cadre de la Fête du Canada 2024, du 27 juin au 1^{er} juillet 2024, afin de les distribuer aux organismes communautaires de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Que soit imputé un montant maximal de 2 529.45 \$, taxes incluses, au budget de fonctionnement 2024.

That the Borough council authorize the Direction - Culture, Sports, Leisure and Social Development, to purchase one hundred and ten (110) wristbands giving access to the Amusement Fun Show Carnival rides within the framework of Canada Day 2024, from June 27 to July 1, 2024, in order to distribute them to community organizations in the Borough of Pierrefonds-Roxboro. That a maximum amount of \$2,529.45, taxes included, be charged to the 2024 operating budget.

20.09 Autres affaires contractuelles

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1241294005

Que le conseil d'arrondissement autorise l'achat de deux cents (200) billets pour le match des Alouettes du 25 mai 2024 au coût de 3 000 \$ taxes incluses, pour les redistribuer aux organismes communautaires et sportifs de l'arrondissement. Que cette dépense soit payée à même le budget de fonctionnement 2024, selon les informations financières contenues au dossier décisionnel.

That the Borough Council authorize the purchase of two hundred (200) tickets for May 25, 2024's Alouette game at a cost of \$3,000, taxes included, in order to redistribute them to the Borough community and sports organizations. That this expense be payable from the 2024 operating budget, according to the financial information mentioned in the decision-making documents.

20.10 Subvention - Contribution financière

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1241294006

Que le conseil d'arrondissement accorde une subvention de 1 092,25 \$ à l'organisme communautaire Overture with the Arts pour l'achat de fournitures, livres, jouets etc, afin de remplacer le matériel qui a été perdu au Centre communautaire Gerry-Robertson en 2021. Que cette subvention soit payée selon les informations financières contenues au dossier décisionnel à même le budget de fonctionnement 2024.

That the Borough Council grant a subsidy of \$1 092.25 \$ to the community organization Overture with the Arts the purchase of supplies, books, toys, etc., to replace equipment lost at the Gerry-Robertson Community Centre in 2021. That this subsidy be paid according to the financial information mentioned in the decision-making documents from the 2024 operating budget.

30 – Administration et finances

30.01 Reddition de comptes

CA Direction des relations avec les citoyens services administratifs et greffe - 1248388003

Que soient approuvées telles que soumises aux membres du conseil d'arrondissement la reddition financière, la liste des dépenses mensuelles par demandes de paiements, des virements et la liste des engagements des différents services de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, au montant de 1 047 531,87 \$ couvrant la période du 27 janvier au 23 février 2024 ainsi que la liste les paiements par cartes de crédit pour la période du 1^{er} au 31 janvier 2024 au montant de 7 199,25 \$.

That be approved as submitted to the members of the Borough Council the financial report, the list of monthly expenses by requests for payments, the transfers and the list of commitments of the various departments of the Borough of Pierrefonds-Roxboro, in the amount of \$1,047,531.87 for the period from January 27 to February 23, 2024, as well as the list of credit cards payments for the period from January 1 to January 31, 2024 in the amount of \$7,199.25.

40 – Réglementation

40.01 Règlement - Autre sujet

CA Direction des relations avec les citoyens_services administratifs et greffe - 1246765005

De prendre acte du dépôt du procès-verbal de la séance d'assemblée publique de consultation tenue le 4 mars 2024 concernant le premier projet de règlement CA29 0042-2.

To acknowledge the tabling of the minutes of the public consultation meeting held on March 4, 2024 regarding first draft By-law CA29 0042-2.

40.02 Règlement - Avis de motion et adoption d'un projet de règlement

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1232640001

Que soit adopté le règlement CA29 0042-2 modifiant le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale CA29 0042 afin d'apporter divers ajouts et ajustements ayant principalement trait aux objectifs et aux critères relatifs aux nouvelles constructions résidentielles et à l'ajout d'un étage à une construction résidentielle existante.

That be adopted by-law CA29 0042-2 amending the site planning and architectural integration programmes By-law CA29 0042 in order to make various modifications and additions, mostly concerning objectives and criteria for new residential constructions and the addition of a storey to an existing residential construction.

40.03 Règlement - Avis de motion et adoption d'un projet de règlement

CA Direction des relations avec les citoyens services administratifs et greffe - 1246765004

Que soit adopté le règlement CA29 0139-1 modifiant le règlement CA29 0139 sur la tarification de divers biens, activités et services municipaux pour l'exercice financier 2024, aux fins d'actualiser les dispositions relatives au sciage de bordure, à l'élargissement d'entrée charretière, à la construction des ponceaux, à la réfection des bordures et des trottoirs et aux trous dans la bordure et aux branchements de services municipaux.

That be adopted by-law CA29 0139-1 amending by-law CA29 0139 on the price determination of various goods, activities and municipal services for the fiscal year 2024, for the purpose of updating the provisions relating to curb cutting, driveway widening, culvert construction, curb and sidewalk repairs and holes in the curb and municipal service connections.

40.04 Règlement - Autre sujet

CA Direction des relations avec les citoyens services administratifs et greffe - 1246765006

De prendre acte du dépôt par le secrétaire d'arrondissement, conformément à l'article 555 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, du certificat des résultats du PP-2023-003 pour le registre de consultation des personnes habiles à voter tenu le 20 mars 2024 concernant la résolution visant à autoriser l'implantation d'un nouveau bâtiment multifamilial (usage H3) de cinq (5) étages dans les zones P-4-278 et H3-4-279 au 14 700, boulevard de Pierrefonds sur une partie du lot 1 841 762, et ce, nonobstant toute disposition contraire inscrite aux règlements de zonage CA29 0040 et de lotissement CA29 0041.

To acknowledge the tabling by the Secretary of the Borough, in accordance with section 555 of the Act respecting elections and referendums in municipalities, of the certificate of results of PP-2023-003 for the consultation register of qualified voters held on March 20, 2024, concerning the resolution to authorize the construction of a new five-storey (5) multi-family building (H3 use) in P-4-278 and H3-4-279 zones at 14 700, boulevard de Pierrefonds on part of lot 1 841 762, and this, notwithstanding any provisions to the contrary in zoning by-law CA29 0040 and subdivision by-law CA29 0041.

40.05 Urbanisme - Projet particulier d'urbanisme

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1238707018

Que le conseil d'arrondissement adopte en vertu du règlement CA29 0045 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), la résolution PP-2023-003 visant à autoriser l'implantation d'un nouveau bâtiment multifamilial (usage H3) de cinq (5) étages dans la zone P-4-278 au 14 700, boulevard de Pierrefonds sur une partie du lot 1 841 762, et ce, nonobstant toute disposition contraire inscrite au règlement de zonage CA29 0040.

That the Borough council adopt, by virtue of by-law CA29 0045 concerning specific construction, alteration or occupancy proposals for an immovable (SCAOPI), the resolution PP-2023-003 authorizing a new five-storey (5) multi-family building (H3 use) in the P-4-278 zone at 14 700, boulevard de Pierrefonds, on part of lot 1 841 762, and that, notwithstanding any contradicting provisions of the zoning by-law CA29 0040.

District(s) : Cap-Saint-Jacques

40.06 Urbanisme - Dérogation mineure

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1245300003

Dérogation mineure au 5 034, rue Coursol visant à permettre dans la zone H1-3-126 pour un agrandissement d'un bâtiment résidentiel unifamilial isolé de deux étages, lot 1 347 496, une marge arrière de 4,06 m au lieu du minimum requis de 7 m.

Minor exemption at 5 034, rue Coursol aiming to allow in the in H1-3-126 zone, for an extension to a two-storey detached single-family residential building, on lot 1 347 496, a rear setback of 4.06 m instead of the required minimum of 7 m.

District(s) : Cap-Saint-Jacques

40.07 Urbanisme - Dérogation mineure

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1245300005

Dérogation mineure au 12 433, rue Breault visant à permettre dans la zone H1-6-353 pour un bâtiment résidentiel isolé existant, lot 1 170 568, une marge latérale de 1,95 m au lieu du minimum requis de 2 m.

Minor exemption at 12 433, rue Breault aiming to allow in the in H1-6-353 zone, for an existing detached residential building, on lot 1 170 568, a side setback of 1.95 m instead of the required minimum of 2 m.

District(s) : Bois-de-Liesse

40.08 Urbanisme - Dérogation mineure

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1245300006

Dérogation mineure au 13 700, boulevard Gouin Ouest visant à permettre dans la zone H2-5-320 pour un bâtiment bifamilial isolé existant, lot 1 368 159, une marge latérale de 2,59 m au lieu du minimum requis de 3 m.

Minor exemption at 13 700, boulevard Gouin Ouest aiming to allow in the in H2-5-320 zone, for an existing detached bifamily building, on lot 1 368 159, a side setback of 2.59 m instead of the required minimum of 3 m.

District(s) : Cap-Saint-Jacques

40.09 Urbanisme - Dérogation mineure

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1245300007

Dérogation mineure au 106, rue Cartier visant à permettre dans la zone P-7-439 pour un agrandissement d'un bâtiment institutionnel d'enseignement primaire existant en cour arrière prévu pour quatre classes de maternelle et six autres classes, lot 1 389 148, une marge arrière de 4,7 m au lieu du minimum requis de 7,6 m, un pourcentage de maçonnerie de 30% au lieu du minimum requis de 80%, un pourcentage de fibrociment de plus de 20% au lieu du maximum requis de 20 %, un coefficient d'emprise au sol de 0,35 au lieu du maximum requis de 0,30, aucune case de de stationnement au lieu d'un minimum requis de 21 cases pour l'agrandissement en cour arrière de l'école.

Minor exemption at 106, rue Cartier aiming to allow in the in P-7-439 zone, for the rear expansion of an existing institutional elementary school building for four kindergarten classrooms and six other classrooms, on lot 1 389 148: a rear setback of 4.7 m instead of the required minimum of 7.6 m, a masonry percentage of 30% instead of the required minimum of 80%, a percentage of fibre cement of more than 20% instead of the required maximum of 20%, a floor area ratio of 0.35 instead of the required maximum of 0.30 and no parking spaces instead of the required minimum of 21 parking spaces for the extension of the school.

District(s) : Bois-de-Liesse

40.10 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1245453001

P.I.I.A. de subdivision du lot 4 105 568 pour créer les lots 6 266 314, 6 266 315 et 6 266 316.

S.P.A.I.P. for the proposed subdivision of lot 4 105 568 to create lots 6 266 314, 6 266 315 and 6 266 316.

District(s) : Bois-de-Liesse

40.11 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Conseil d'arrondissement - 1245453003

P.I.I.A. pour l'agrandissement en cour arrière du bâtiment résidentiel unifamilial isolé de deux étages situé au 5 034, rue Coursol, sur le lot 1 368 159.

S.P.A.I.P. for rear extension of a two-storey single-family detached residential building on the property. located at 5 034, rue Coursol, on lot 1 368 159.

District(s) : Cap-Saint-Jacques

40.12 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1245453004

P.I.I.A. pour la construction d'un bâtiment résidentiel unifamilial isolé de deux étages situé au 21 138, boulevard Gouin (adresse projetée) sur le lot 1 977 251.

S.P.A.I.P. for the construction of a two-storey detached single-family dwelling located on the property. located at 21 138, boulevard Gouin Ouest, on lot 1 977 251.

District(s) : Cap-Saint-Jacques

40.13 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1248707008

P.I.I.A. pour regrouper les lots 1 388 869 et 1 388 871 du cadastre du Québec.

S.A.I.P. regarding the consolidation of lots 1 388 869 and 1 388 871 of the Quebec cadastre.

District(s) : Bois-de-Liesse

40.14 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1248707007

P.I.I.A. pour l'agrandissement de l'école Charles-Perrault située au 106, rue Cartier, sur le lot 1 389 148.

S.P.A.I.P. for a two-storey addition to the rear yard of Charles-Perrault school located at 106, rue Cartier, on lot 1 389 148.

District(s) : Bois-de-Liesse

40.15 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1248707009

P.I.I.A. pour la construction d'un bâtiment résidentiel de quinze (15) logements dans le cadre du Programme d'habitation abordable Québec, sur les lots 1 388 869 et 1 388 871.

S.P.A.I.P. for the construction of a fifteen-unit (15) residential building under the Québec Affordable Housing Program, on lots 1 388 869 and 1 388 871.

District(s) : Bois-de-Liesse

40.16 Règlement - Circulation / Stationnement

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1243050004

Que soit approuvé le procès-verbal de la réunion du Comité de circulation et de sécurité routière tenue le 1er février 2024.

Que l'Annexe « A » du règlement 868 concernant la circulation et la sécurité publique sur le territoire de l'ancienne Ville de Pierrefonds soit modifiée comme suit :

Que le règlement 98-596 régissant le stationnement sur les voies publiques de l'ancienne Ville de Roxboro soit modifié comme suit :

1. **Demande de panneau de vitesse de 30 km/h sur la rue Graham près de la rue Harris**

Que soient déplacés les panneaux présentement situés à la hauteur du 4410, rue Graham D-270-3-D « Signal avancé d'un terrain de jeux », P-70-2-30 « Limite de vitesse 30 km/h » et P-70-4-40 « Limite de vitesse 40 km/h Secteur », qui est présentement installé du côté opposé de la rue, et qu'ils soient installés plus près du parc Greendale au niveau de la limite de propriété entre les 4394 et 4398, rue Graham.

Que soit installé un panneau P-70-2-30 « Limite de vitesse 30 km/h » en face du parc Greendale près de la propriété du 4378, rue Graham pour clarifier aux conducteurs circulant en direction sud sur la rue Graham que la vitesse permise est maintenue à 30 km/h en direction sud passé le parc.

Que soit retiré le panneau P-70-4-40 « Limite de vitesse 40 km/h Secteur » en face du 4354, rue Graham et qu'il soit remplacé par un panneau P-70-2-30 « Limite de vitesse 30 km/h ».

Que soient retirés les panneaux D-270-3-D « Signal avancé d'un terrain de jeux » et P-70-2-30 « Limite de vitesse 30 km/h » situés en face du 4351, rue Graham et qu'ils soient installés aux limites de propriété entre les 4371 et 4375, rue Graham.

Que soit installé un panneau P-70-2-30 « Limite de vitesse 30 km/h » sur la rue Graham aux limites de propriété du 4339, rue Graham et à l'arrière du 4264, rue Ferncrest pour clarifier aux conducteurs circulant en direction nord sur la rue Graham que la vitesse permise est maintenue à 30 km/h en direction nord passé l'intersection de la rue Ferncrest.

Que soit installé un panneau P-70-4-40 « Limite de vitesse 40 km/h Secteur » aux limites de propriété des 4263 et 4267, rue Ferncrest, pour indiquer aux conducteurs circulant en direction est sur la rue Ferncrest que la vitesse pour le secteur est 40 km/h passé ce point.

Que soit modifié le règlement CA29 0031 déterminant les limites de vitesse sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro afin de réglementer la vitesse sur la rue Graham pour qu'elle soit de 30 km/h dans les deux directions, en continu, entre les limites de la Ville de Dollard-des-Ormeaux jusqu'aux limites de propriété entre les 4394 et 4398, rue Graham.

Tel qu'indiqué au croquis numéro 22-128128 joint au dossier décisionnel.

2. **Demande de revoir la signalisation autour du 33, 5^e Avenue Nord**

Que soit ajusté le marquage au sol qui délimite les espaces de stationnement au 33, 5^e Avenue Nord afin de réserver les deux cases de stationnement qui sont plus proche du bâtiment pour les véhicules de la Ville, de mettre une zone d'hachurage à la gauche de ces espaces et de laisser deux espaces plus près de la rue pour permettre aux conducteurs de stationner leurs véhicules.

Que soit retiré du côté nord du stationnement au 33, 5^e Avenue Nord le panneau qui interdit le stationnement en tout temps « sauf détenteur de permis » et d'installer deux panneaux P-150-2 « Stationnement interdit en tout temps » accompagné de panonceaux P-110-P-2 « Excepté véhicules autorisés », ceci pour les deux espaces de stationnement le plus près du bâtiment.

Que soit retiré du côté sud du stationnement au 33, 5^e Avenue Nord le panneau qui interdit le stationnement en tout temps avec flèche vers la gauche et le remplacer par un panneau P-150-2 à double façade qui interdit le stationnement en tout temps, centré dans le fond du stationnement et installé à un angle de 90° du passage.

Que soient retirés de la rue en face du 33, 5^e Avenue Nord, le panneau avec une flèche qui pointe vers le sud interdisant le stationnement de 16 h-9 h, du lundi au vendredi, ainsi que du côté opposé de la rue, le panneau avec une flèche qui pointe vers le sud interdisant le stationnement de 9 h-16 h, du lundi au vendredi, et les remplacer par des panneaux P-150-2 à double façade qui interdisent le stationnement en tout temps, installés à un angle de 90° du chemin public.

Que soit installé, à un angle de 45° à la voie de circulation, un panneau P-150-2-G « Stationnement interdit en tout temps » avec flèche vers la gauche, placé aux limites de propriété entre les 29 et 31, 5^e Avenue Nord, ceci pour indiquer le début de la zone où le stationnement est interdit du côté est de la 5^e Avenue.

Que soit installé à un angle de 90° de la voie de circulation un panneau P-150-2 « Stationnement interdit en tout temps », placé du côté opposé du 35, 5^e Avenue Nord, ceci pour indiquer que le stationnement est interdit du côté ouest de l'avenue jusqu'à l'intersection.

Tel qu'indiqué au croquis numéro 22-197344 joint au dossier décisionnel.

3. Demande de ralentisseurs sur la rue des Maçons entre la rue Roméo et le boulevard Gouin Ouest

Que soit installé un ralentisseur de vitesse avec dimension, marquage et signalisation conforme aux normes du Tome V de Transport Québec, en face du 5 100, rue des Maçons.

Tel qu'indiqué au croquis numéro 22-247959 joint au dossier décisionnel.

4. Demande de ralentisseurs sur la rue Valentine entre la rue Louis-Fréchette et boulevard Saint-Charles

Que soit installé un ralentisseur de vitesse avec dimension, marquage et signalisation conforme aux normes du Tome V de Transport Québec, situé à 90 m de l'intersection avec le boulevard Saint-Charles.

Tel qu'indiqué au croquis numéro 22-264696 joints au dossier décisionnel.

5. Demande de mesures d'atténuation de vitesse sur la rue Félix-McLernan

Que soit installée une balise de limite de vitesse (P-70-2-B) sur la ligne axiale avant et après la courbe de la rue Félix-McLernan près du parc Olympia, au même niveau et en complément aux panneaux de limite de vitesse 30 km/h. La balise doit indiquer la vitesse de 30 km/h en entrant dans la zone de parc et au verso 40 km/h en sortant de la zone, et sera retirée durant la période hivernale.

Tel qu'indiqué au croquis numéro 22-268430(23-151404) joint au dossier décisionnel.

6. Demande de ralentisseurs sur la rue Lirette entre les rues Harry-Worth et Saint-Pierre

Que soit installé un ralentisseur de vitesse avec dimension, marquage et signalisation conforme aux normes du Tome V de Transport Québec, situé en face du 14646, rue Lirette.

Tel qu'indiqué au croquis numéro 22-268630 joint au dossier décisionnel.

7. **Demande de ralentisseurs dans le secteur des 1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e Avenues Nord**

Que soient installés neuf ralentisseurs de vitesse avec dimension, marquage et signalisation conforme aux normes du Tome V de Transport Québec, près des endroits suivants:

- En face du 32 et du 76, 1^{re} Avenue Nord;
- En face du 22 et du 61, 2^e Avenue Nord;
- En face du 22, 48 et 68 3^e Avenue Nord;
- En face du 25 et du 49, 4^e Avenue Nord.

Que la dimension et le marquage des dos d'ânes présentement situés au 57, 1^{re} Avenue Nord et au 42, 2^e Avenue Nord soient ajustés pour être conformes aux normes du Tome V, Chapitre 6, Marques sur la chaussée, annexe A, page A-13 (Contenu réglementaire).

Tel qu'indiqué aux croquis numéros 22-278558 (22-281645) (23-229706)-1, 22-278558 (22-281645) (23-229706)-2, 22-278558 (22-281645) (23-229706)-3, 22-278558 (22-281645)(23-229706)-4, 22-278558 (22-281645)(23-229706)-5, 22-278558 (22-281645)(23-229706)-6, 22-278558 (22-281645)(23-229706)-7, 22-278558 (22-281645)(23-229706)-8, 22-278558 et (22-281645)(23-229706)-9 joints au dossier décisionnel.

That be approved the minutes of the Traffic and Road Safety Committee meeting held on February 1, 2024.

That Annex "A" of by-law 868 concerning traffic and public security on the territory of the former Ville de Pierrefonds be modified as follows:

That By-law 98-596 controlling parking on the public roads of the former Ville de Roxboro be modified as follows:

1. **Request for a 30 km/h speed sign on rue Graham near rue Harris**

That the signs currently located at 4410, rue Graham D-270-3-D "Advanced signal of a playground", P-70-2-30 "Speed limit 30 km/h" and P-70-4-40 "Speed limit 40 km/h Sector", which is currently installed on the opposite side of the street, and that they be installed closer to Greendale Park at the property line between 4394 and 4398, rue Graham.

That a sign P-70-2-30 "Speed limit 30 km/h" be installed in front of Greendale Park near the property of 4378, rue Graham to clarify to drivers traveling southbound on rue Graham that the permitted speed is maintained at 30 km/h in a southerly direction past the park.

That sign P-70-4-40 "Speed limit 40 km/h Sector" be removed in front of 4354, rue Graham and that it be replaced by sign P-70-2-30 "Speed limit 30 km/h".

That signs D-270-3-D "Advanced signal of a playground" and P-70-2-30 "Speed limit 30 km/h" located in front of 4351, rue Graham be removed and that they be installed at the property lines between 4371 and 4375, rue Graham.

That a sign P-70-2-30 "Speed limit 30 km/h" be installed on Graham Street at the property limits of 4339, rue Graham and at the rear of 4264, rue Ferncrest to clarify to drivers traveling in northbound on rue Graham that the speed limit is maintained at 30 km/h northbound past the rue Ferncrest intersection.

That a sign P-70-4-40 "Speed limit 40 km/h Sector" be installed at the property limits of 4263 and 4267, rue Ferncrest, to indicate to drivers traveling eastbound on rue Ferncrest that the speed for the sector is 40 km/h past this point.

That by-law CA29 0031 determining the speed limits throughout the territory of the Borough of Pierrefonds-Roxboro, be amended so that the speed on rue Graham be regulated to be at 30 km/h in both directions, continuously, between the limits of the City of Dollard-des-Ormeaux to the property limits between 4394 and 4398, rue Graham.

As indicated on sketch number 22-128128 attached to the decision-making summary.

2. Request to review the signage around 33, 5^e Avenue Nord

That the marking on the ground which delimits the parking spaces at 33, 5^e Avenue Nord be adjusted in order to reserve the two parking spaces which are closer to the building for City vehicles, to put a hatching zone on the left of these spaces and leave two spaces closer to the street to allow drivers to park their vehicles.

That the sign prohibiting parking at all times "except for permit holders" be removed from the north side of the parking lot at 33, 5^e Avenue Nord and two P-150-2 signs "Parking prohibited at all times" accompanied by signs be installed P-110-P-2 "Except authorized vehicles", this for the two parking spaces closest to the building.

That the sign prohibiting parking at all times with an arrow to the left be removed from the south side of the parking lot at 33, 5^e Avenue Nord and replace it with a double-fronted P-150-2 sign prohibiting parking at all times, centered at the back of the parking lot and installed at a 90° angle to the passageway.

That the sign with an arrow pointing south, prohibiting parking from 4 p.m. to 9 a.m., Monday to Friday, be removed from the street in front of 33 5^e Avenue Nord, and that the sign with an arrow pointing south, prohibiting parking from 9 a.m. to 4 p.m., Monday to Friday, be removed from the opposite side of the street and replaced with double-faced P-150-2 signs prohibiting parking at all times, installed at a 90° angle to the public road.

That a P-150-2-G "No parking at all times" sign with a left arrow be installed at a 45° angle to the traffic lane, at the property line between 29 and 31 5^e Avenue Nord, to indicate the beginning of the area where parking is prohibited on the east side of 5^e Avenue.

That a P-150-2 "No parking at all times" sign be installed at a 90° angle to the traffic lane, on the opposite side of 35, 5^e Avenue Nord, to indicate that parking is prohibited on the west side of the avenue up to the intersection.

As indicated on sketch number 22-197344 attached to the decision-making summary.

3. Request for speed bumps on rue des Maçons between rue Roméo and boulevard Guin Ouest

That a speed bump be installed with dimensions, markings and signage in compliance with Transport Québec's Tome V standards, in front of 5 100, rue des Maçons.

As indicated on sketch number 22-247959 attached to the decision-making summary.

4. Request for speed bumps on rue Valentine between rue Louis-Fr chet and boulevard Saint-Charles

That a speed bump be installed with dimensions, markings and signage in compliance with Transport Qu bec's Tome V standards, located 90 m from the intersection with boulevard Saint-Charles.

As indicated on sketch number 22-264696 attached to the decision-making summary.

5. Request for speed reduction measures on rue F lix-McLernan

That a speed limit beacon (P-70-2-B) be installed on the centerline before and after the curve on rue F lix-McLernan near Olympia Park, at the same level and in addition to the 30 km/h speed limit signs. The beacon must indicate 30 km/h entering the park zone and 40 km/h exiting the zone on the reverse side, and will be removed during the winter period.

As indicated on sketch number 22-268430(23-151404) attached to the decision-making summary.

6. Request for speed bumps on rue Lirette between rues Harry-Worth and Saint-Pierre

That a speed bump be installed with dimensions, markings and signage in compliance with Transport Qu bec's Tome V standards, located in front of 14646, rue Lirette.

As indicated on sketch number 22-268630 attached to the decision-making summary.

7. Request for speed bumps in the 1^{re}, 2^e, 3^e and 4^e Avenues Nord area

That nine speed bumps be installed with dimensions, markings and signage in compliance with Transport Qu bec's Tome V standards, near the following locations:

- Across from 32 and 76 1^{re} Avenue Nord;
- Across from 22 and 61, 2^e Avenue Nord;
- Across from 22, 48 and 68 3^e Avenue Nord;
- Across from 25 and 49, 4^e Avenue Nord

That the size and markings of the speed bumps currently located at 57, 1^{re} Avenue Nord and 42, 2^e Avenue Nord be adjusted to comply with the standards set out in Volume V, Chapter 6, Pavement markings, Appendix A, page A-13 (Regulatory content).

As indicated on sketches numbers 22-278558 (22-281645) (23-229706)-1, 22-278558 (22-281645) (23-229706)-2, 22-278558 (22-281645) (23-229706)-3, 22-278558 (22-281645)(23-229706)-4, 22-278558 (22-281645)(23-229706)-5, 22-278558 (22-281645)(23-229706)-6, 22-278558 (22-281645)(23-229706)-7, 22-278558 (22-281645)(23-229706)-8, 22-278558 et (22-281645)(23-229706)-9 attached to the decision-making summary.

Charte monr alaise des droits Art. 26 a) am nager son territoire de fa on s curitaire et responsabilit s :

47 – Urbanisme

47.01 Résolution d'urbanisme

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1245453002

Que le conseil d'arrondissement prenne acte du dépôt du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 6 mars 2024.

That the Borough Council acknowledge the tabling of the minutes of the Urban Planning Advisory Committee meeting held on March 6, 2024.

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Que la séance soit levée.

That the sitting be adjourned.